

## Taxes

La taxe au poids est fixée à CHF 0,40/kg et la taxe annuelle de base à

CHF 80.00 pour un ménage de 1 personne

CHF 115.00 pour un ménage de 2 personnes

CHF 160.00 pour un ménage de 3 personnes et plus

CHF 120.00 pour une résidence secondaire.

## Langes jetables

Afin de bénéficier de la gratuité pour leur élimination, les langes sont à remettre au surveillant dans des sacs transparents, **uniquement lors des heures d'ouvertures hebdomadaires** de la déchetterie.

## Bon à savoir

### Objets encombrants :

Les meubles usagés en bon état sont récupérés gratuitement par Coup d'Pouce et Emmaüs.

### Appareil électriques et électroniques :

Vous pouvez retourner vos appareils usagés et leurs accessoires gratuitement dans les points de vente.

## Mon réflexe « tri à la source »

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économiques en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.